

**CONTRAT D'OBJECTIFS SCOLAIRES
2007/2011
DEPARTEMENT des YVELINES
RESEAU Gustave COURBET (Trappes)**

I. LE RESEAU SEPTEMBRE 2007

1. COMPOSITION

Ecole	Directeur	Nombre de classes*	Effectifs
Camus maternelle	Ilda Dhenin	4	79
Cocteau maternelle	Christine Vilain	4	88
Flaubert maternelle	Marie-Christine Nohaic	3	62
Manet maternelle	Françoise Fressonnet	4	83
Montaigne maternelle	Sarah Moothery	4	76
Renoir maternelle	Corinne Troncin	4	80
Stendhal maternelle	Lydia Burgaud	4	77
Cocteau élémentaire	Laurence Brimeux	5	120
Flaubert élémentaire	Carmen Blanc	8+CLIN+CLIS	183
Montaigne élémentaire	Marie-Claire Lemeur	6	121
Renoir élémentaire	Patrick Mégret	9+adapt	197
Stendhal élémentaire	Virginie Bonetto	4	86

* Nombre de classes 2007/2008

Collège	Equipe de direction	Nombre de classes	Effectifs
COURBET	Thierry Fauconnier	24+CLA	513
	Didier Guyomard		

TOTAL 1° degré	TOTAL 2° degré	TOTAL Réseau
1252	513	1765

2. LE SYSTEME DE GOUVERNANCE

A- Le Comité exécutif

Instance décisionnaire, il fixe les priorités du réseau, définit la lettre de mission annuelle du coordonnateur conformément au cadre de référence départemental, et se réunit en fonction des besoins sur convocation du Principal du Collège Gustave Courbet et de l'I.E.N de circonscription.

B- Instances de suivi des projets

Un groupe de travail constitué du Principal du Collège Gustave Courbet, de l'I.E.N de circonscription, du Principal adjoint, du coordonnateur et des conseillers pédagogiques, prépare les travaux du comité exécutif et assure le suivi des projets en cours.

Le coordonnateur participe aux réunions du Comité exécutif et assure son secrétariat.

Il est notamment chargé de mettre en œuvre ses décisions.

II - SITUATION INITIALE

1. CONSTAT - Année scolaire 2006-2007

- Catégories Socio Professionnelles - % défavorisées collège : 62,4
- % retard de 1 an ou plus à l'entrée 6° : 35,5
- Evaluations :

Résultats	Maths	Nationaux Maths	écart	Français	Nationaux Français	écart
CE2	60,2	69,93	-9,73	60,6	70,67	-10,07
6ème	58,6	63,22	-4,62	44,9	56,15	-11,25

- % élèves issus de 3° générale affectés 2° GT : 59,4
- % élèves issus de 3° générale affectés 2° prof : 36,5

2. PROBLEMATIQUES et PERSPECTIVES DECOULANT DU BILAN 2006/2007

Suite au bilan du précédent contrat de réussite scolaire présenté à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, il est apparu nécessaire de centrer davantage le nouveau contrat sur quelques priorités pédagogiques précises, axées sur la maîtrise de la langue, en veillant à la continuité pédagogique des apprentissages, en accord avec le cadre de référence européen (programme de Lisbonne, perspective 2010).

Celui-ci spécifie, entre autres, ce qui suit : « les individus doivent avoir des aptitudes à communiquer, sous forme écrite ou orale, dans une diversité de situations, et à adapter leur communication au contexte. La compétence inclut aussi l'aptitude à écrire et à lire différents types de textes, à chercher, recueillir et traiter l'information, à utiliser des aides, à formuler et à exprimer ses arguments de manière convaincante, en fonction du contexte »

II. PRIORITES PEDAGOGIQUES

1. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

(En lien avec les nouveaux programmes du 12 avril 2007, mettant en application le socle commun de connaissances et de compétences) :

- **Mise en situation de communication orale.**

D'une façon générale, et dans toutes les disciplines, les enseignants des écoles et du collège trouveront prétexte à réserver un espace de parole dans leurs « cours », en cherchant à privilégier les performances langagières au niveau :

- du grand groupe
- du petit groupe
- du face à face

Il paraît également incontournable, en Education Prioritaire, de s'exercer méthodiquement et quotidiennement en diversifiant les situations de communication, et en mettant en place des exercices structuraux. Ces derniers doivent cibler des compétences précises, en rapport avec les apprentissages en cours.

Avant toute situation d'apprentissage dans le domaine de l'écrit, une assise orale solide sera mise en place.

- **Maîtrise de la lecture.**
- **Mise en situation de communication écrite.**

2. MODALITES D'EVALUATION

Dans le premier degré, les modalités d'évaluation seront mises en place pour chaque niveau de classe.

S'appuyant sur le socle commun, une évaluation-diagnostic sera passée par chaque élève du 1^{er} degré, à chaque rentrée scolaire. Tout au long de l'année, des évaluations continues aideront à faire progresser les élèves

Une évaluation finale permettra de mesurer les effets des situations pédagogiques mises en œuvre par les enseignants dans les classes tout au long de l'année scolaire.

Des exemples de situations pédagogiques sont détaillés dans les fiches annexées à ce document, ainsi que dans les projets des écoles.

Lors des stages de mise en œuvre des COS prévus pour la rentrée 2007, des animations pédagogiques et des conseils de cycles, les grilles d'évaluation communes seront élaborées par les enseignants.

Dans le second degré, les modalités d'évaluation seront définies pour chaque discipline, chaque année en conseil d'enseignement, et seront harmonisées lors des liaisons inter-établissements (travail en cours avec un IPR de mathématiques et un IPR d'allemand pour les langues, stage inter-établissement en lettres en 2007/2008).

Les contrôles communs et les résultats au DNB constitueront les indicateurs de référence.

La synthèse de l'évaluation individuelle sera faite chaque année par les professeurs principaux (fiche de synthèse jointe). Le bilan par cycle) pourra être réalisé à partir de ces fiches

3. PARTENARIATS

La mise en place d'un dispositif de Réussite Educative à Trappes permet un partenariat resserré avec la municipalité, plus particulièrement dans le cadre d'actions visant à venir en aide au public scolaire le plus en difficulté dans des domaines divers. Les actions sont axées sur l'accompagnement à la scolarité (coups de pouce dans le premier degré, révisions du brevet dans les SSE).

Des associations apportent aux collégiens une aide aux devoirs : Mission populaire, Gory Tambo.

D'autres partenaires participent à l'action éducative : la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin, le Conseil Général des Yvelines, des partenaires culturels (ACT, APMSQY, Musée des Granges de Port Royal...)

4 ARTICULATIONS

Les dispositifs et les actions sont mis en œuvre dans les projets d'école et dans le projet d'établissement du collège.

Le contrat d'objectif du Réseau a été élaboré dans le cadre des réunions de liaison Ecoles / Collège. Les nouveaux projets d'école adoptés cette année comportent un axe « maîtrise de la langue ». Le projet d'établissement du Collège Gustave Courbet, en vigueur depuis l'année scolaire 2005-2006, s'intitule « Lire, écrire, compter » ; le contrat de réussite scolaire du réseau est diffusé à toute l'équipe éducative et est annexé au projet d'établissement.

Annexes

- 1- Propositions de situations pédagogiques pour évaluer les élèves.
- 2- Tableaux de suivi des modalités d'évaluation suivant les objectifs et les compétences retenus.
- 3- Fiche d'évaluation
- 4- Tableau de bord

Annexe 1

Exemples d'actions permettant d'évaluer les compétences définies dans le contrat pour atteindre les objectifs définis pour chacun des 3 axes retenus.

A- MISE EN SITUATION DE COMMUNICATION ORALE

1 Prendre la parole en public et l'adapter à la situation de communication

- Restituer des comptines, poèmes, chants, saynètes, textes littéraires, théâtraux, adaptés aux niveaux des élèves (1^{er} et 2nd degré), pour évaluer l'élocution .
- Participer à des ateliers débats, ateliers philo.
- Pour enrichir le vocabulaire, travailler autour d'un imagier commun aux classes maternelles, avec une progression établie par niveau, comptes rendus oraux de visites, spectacles, expériences.
- Exercer les élèves à différents niveaux de langage (familier, courant, soutenu)

2 Reformuler un texte ou des propos lus ou prononcés par un tiers.

Un travail sur la narration et sur la cohérence chronologique aidera à mettre en place les outils nécessaires à la reformulation.

L'entraînement se fera à partir de textes courts (consignes, questions, ...), ainsi qu'à partir de textes plus longs (textes littéraires par exemple) énoncés par l'enseignant ou un autre élève.

B- LECTURE

1 Lire à voix haute, de façon expressive, un texte en vers ou en prose.

La lecture à voix haute de différents types de textes ne se fera pas exclusivement sur les temps habituellement réservés au strict entraînement à la lecture mais également sur les temps dédiés aux autres disciplines, tant à l'école qu'au collège.

L'évaluation pourra faire suite à la mise en place d'un cahier de « textes à dire » qui suivra l'élève dans son cursus. Les textes seront choisis en fonction des compétences à évaluer (cf. colonne 2 de la fiche « Lecture » du COS).

A la fin de chaque cycle, plusieurs textes nouveaux seront proposés aux élèves qui devront les préparer seuls.

2 Comprendre un écrit adapté à son âge.

Des exercices spécifiques d'entraînement à la compréhension de consignes seront mis en place.

C – PRODUCTION D'ECRITS

1 Maîtriser la forme

- Exercices de graphisme en maternelle.
- Temps spécifiquement réservé à l'apprentissage de l'écriture en élémentaire (formation des boucles, hauteur des lettres, sens des accents, de l'apostrophe, majuscules, coupure des mots en fin de ligne...)
- Vigilance au collège, tenant compte de la « personnalisation » de l'écriture chez un public adolescent.
- Utilisation de l'espace disponible sur une page, respect des marges, de la page, sans débordement, suite logique des pages, utilisation de la règle...)

Une mise en page « type » sera à élaborer en concertation (conseils de cycles, conseils pédagogiques, stages inter-degré visant à la continuité des apprentissages 1^{er} / 2nd degré)

2 Maîtriser le fond

- Exercices sur la cohérence du texte et de l'image.
- Voir les évaluations communes mises en place en juin sur le réseau.
(concordance des temps, mise à distance de l'auteur, prise en compte des informations, lisibilité de l'écriture, cohérence dans l'emploi des temps, utilisation correcte de la segmentation, maîtrise de l'orthographe grammaticale et lexicale).

LANGUE ORALE : MISE EN SITUATION DE COMMUNICATION

OBJECTIFS	COMPETENCES A EVALUER	EVALUATIONS MENEES
<p>1 Prendre la parole en public et l'adapter à la situation de communication.</p> <p>2 Reformuler un texte ou des propos lus ou prononcés par un tiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elocution (prononciation, articulation) - Richesse du vocabulaire (vocabulaire familier, vocabulaires spécifiques, mots grammaticaux) - Syntaxe - Compréhension - Logique du discours reformulé. 	<p>Année 2007/2008</p> <p>Année 2008/2009</p> <p>Année 2009/2010</p> <p>Année 2010/211</p>

LECTURE

PRODUCTION D'ECRITS

OBJECTIFS	COMPETENCES A EVALUER	MODALITES D'EVALUATION
1 Maîtriser la forme	- Tenue de l'outil scripteur	Année 2007/2008
	- Graphisme, lisibilité de l'écrit	Année 2008/2009
2 Maîtriser le fond	- Organisation de la page	Année 2009/2010
	- Cohérence du texte	Année 2010/2011
	- Construction du texte (paragraphe, ponctuation...)	

Annexe 3

Collège Gustave COURBET

Contrat d'Objectifs Scolaires

FICHE DE SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

NOM et Prénom de l'élève:

DDN:

199_

OBJECTIFS	COMPÉTENCES A EVALUER	6ème		5ème		4ème		3ème	
		OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
		Maîtrise de la compétence							
MAÎTRISE DE LA LANGUE : Langue orale, mise en situation de communication									
1 Prendre la parole en public et l'adapter à la situation de communication.	Elocution								
	Richesse du vocabulaire								
	Syntaxe								
2 Reformuler un texte ou des propos lus ou prononcés par un tiers	Compréhension								
	Logique du discours reformulé								
MAÎTRISE DE LA LANGUE : Lecture									
1 Lire à voix haute, de façon expressive, un texte en vers ou en prose.	Articulation								
	Ponctuation								
	Liaisons								
	Fluidité de la lecture								
	Expressivité								
2 Comprendre un écrit adapté à son âge.	Capacité à dégager l'idée essentielle d'un écrit								
MAÎTRISE DE LA LANGUE : Production d'écrits									
1 Maîtriser la forme	Tenue de l'outil scripteur								
	Graphisme, lisibilité de l'écrit								
	Organisation de la page								
	Cohérence du texte								
2 Maîtriser le fond	Construction du texte								

Monsieur l'Inspecteur d'académie,
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale

Monsieur le Principal,

pour le comité exécutif

Madame l'Inspecteur de l'Education Nationale,